

# La CGT débat de la protection sociale



**La CGT de l'Aube organise une caravane de la protection sociale pour proposer ses solutions à la population du département**

Pour l'union départementale de la CGT de l'Aube, « *c'est un moment important* », comme l'explique, son secrétaire. « *Face aux enjeux et aux promesses de François Hollande* », et alors qu'on « *sait que dans le programme de François Hollande, il y a beaucoup de points qui touchent à la protection sociale* », « *il faut vraiment qu'on explique à la population que d'autres choix sont possibles et surtout nécessaires* ». Alors, la CGT a décidé d'organiser une « *caravane de la protection sociale* », pour aller à la rencontre de la population en organisant des débats un peu partout dans l'Aube. Objectif : faire « *au moins aussi bien que la caravane des retraites* », au cours de laquelle ils avaient distribué 50 000 tracts dans des lieux habituellement non touchés.

## Tous les 15 jours

En pratique, la caravane doit s'arrêter tous les quinze jours, chaque fois dans une ville différente, avec cet été une « *opération plage des lacs Aube* ». Pour la CGT, pas de doute, « *on ne*

*pense pas que le gouvernement ait une image claire des besoins* ». Ainsi de la retraite à 60 ans, avec prise en compte de la pénibilité. Selon David Morin, c'est finançable, avec un « *élargissement de l'assiette des cotisations* » à l'intéressement, à la participation et aux plus-values reversées aux actionnaires (dividendes et stock-options). « *Quand on met les chiffres en face, on voit que c'est possible.* »

## Les effets collatéraux de l'ANI

Et le secrétaire départemental de la CGT enfonce le clou : « *Comment peut-on parler de retraite à 62 ans alors qu'on est en moyenne exclu du monde du travail à 57 ? Ce ne sont pas les contrats de génération qui vont y changer quelque chose.* » Même si ces contrats ne sont « *pas une mauvaise idée* ».

Parallèlement, l'accord national interprofessionnel sur la sécurisation de l'emploi, dont la mise en œuvre juridique est actuellement discutée à l'Assemblée nationale, « *va pénaliser le financement de la Sécurité sociale* ».

Pourquoi ? Tout simplement parce qu'il « *facilite les licenciements* » et grève sérieusement les modalités des luttes sociales, alors que le financement de la Sécurité sociale « *est assis sur les revenus du travail* ». En bref, cet accord a « *des effets collatéraux qui vont bien au-delà du projet de loi* ».

**Yann TOURBE**

## Pratique

\*1<sup>re</sup> réunion, mi-mai, à Troyes (date encore à définir, probablement le 14).

\*2<sup>e</sup> réunion : mardi 28 mai à Bar-sur-Aube.

\*3<sup>e</sup> réunion : lundi 10 juin à Ro-

milly-sur-Seine.

\*4<sup>e</sup> réunion : jeudi 27 juin à Brienne-le-Château.

\*5<sup>e</sup> réunion : mardi 9 juillet, à destination des élus et des partis politiques aubois.

\*Période estivale : opération plage des lacs Aube.

\*6<sup>e</sup> réunion : jeudi 19 septembre à Nogent-sur-Seine.

\*7<sup>e</sup> réunion : mardi 1<sup>er</sup> octobre à Arcis-sur-Aube.

\*8<sup>e</sup> réunion : lundi 14 octobre à Bar-sur-Seine.

\*9<sup>e</sup> réunion : mardi 23 octobre à Aix-en-Othe.

\*10<sup>e</sup> réunion : jeudi 14 novembre, à Troyes, au Centre sportif de l'Aube.